

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH

Séance du : 4 juin 2012

Convocation du : 25 mai 2012

**Objet :** GESTION DU PATRIMOINE  
**Renouvellement convention de location garages techniques, SCI Ramos.**

L'an deux mille douze, le quatre juin à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Rabou, sous la présidence de M. Jean-Claude Salles, Premier Vice-Président.

**Secrétaire de séance** : Madame Martine Barbet

**Etaient présents** : G. Pitaval, B. Soulat, A. Chevalier, G. Jullien, G. Lesbros, JM Bermond, R. Basset, M. Barbet, M. Rosenstiel, M. Chautant, F. Roux, JC Salles, B. Faure, F. Regord, JL Pelloux, P. Aubin.

**Excusés** : Roger Fournel, Francis Reynaud, Monique Barthelemy, Michel Mescle, Gérard Garcin  
Claudette Dargot remplacée par Nadège Lombard

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président, Jean-Claude Salles, Président de séance par délégation, rappelle aux conseillers communautaires que la Communauté de Communes des deux Buëch loue à la SCI Ramos des locaux situés zone du Boutariq à Veynes, pour les services techniques.

Il convient de signer une convention d'occupation pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012.

Le loyer mensuel est de 800 €.

Après avoir donné lecture des termes de la convention, il demande aux conseillers communautaires de se prononcer.

Après avoir entendu l'exposé du 1<sup>er</sup> Vice-Président, les membres du conseil communautaire acceptent à la majorité les termes de la convention avec la SCI Ramos, autorisent le Président à la signer et à mettre en œuvre toutes les formalités nécessaires à son exécution.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20120604-De2012\_64-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2012

Publication : 07/06/2012

Pour le 1er Vice-Président



Votants = 17  
Pour = 16  
Contre = 0  
Abstention = 1

Ainsi fait et délibéré à Rabou, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
Jean-Claude Salles



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20120604-De2012\_64-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2012  
Publication : 07/06/2012

Pour le 1er Vice-Président

